

La Banque Mondiale en Afrique. Une brochure, 7 po. x 9¾,
**68 pages — BANQUE INTERNATIONALE POUR LA
RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT, Washington, D.C.,
juillet 1961**

Camille Martin

Volume 38, Number 1, April–June 1962

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002556ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002556ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Martin, C. (1962). Review of [*La Banque Mondiale en Afrique. Une brochure, 7 po. x 9¾, 68 pages — BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT, Washington, D.C., juillet 1961*]. *L'Actualité économique*, 38(1), 126–127. <https://doi.org/10.7202/1002556ar>

On y a aussi inclus des textes portant sur certains aspects de la Province, de même que plusieurs cartes et dépliants photographiques. On trouvera d'ailleurs, en préface, plus de détails sur les divers changements et additions apportés. Disons que dans sa forme actuelle, l'Annuaire constitue une source importante de renseignements de toutes sortes sur la province de Québec.

Denis Germain

La Banque Mondiale en Afrique. Une brochure, 7 po. × 9¾, 68 pages. — BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT, Washington, D.C., juillet 1961.

Ce rapport est un résumé de l'activité de la Banque Mondiale en Afrique. Il nous apprend que la Banque a accordé, pour le développement économique de l'Afrique, 36 prêts formant le montant total de 56 millions de dollars.

Le fait que l'Afrique avait un besoin urgent d'améliorer et d'étendre ses moyens de transports a influencé l'orientation des prêts de la Banque. Alors que dans les autres pays du monde, les montants prêtés sont affectés en parts à peu près égales aux développements de la production d'énergie et au transport, le rapport s'établit en Afrique à deux dollars pour l'énergie contre au moins cinq dollars pour les transports. À eux seuls, ces deux secteurs (474 millions de dollars pour les transports et 186 millions pour l'énergie) ont absorbé plus des trois quarts des montants prêtés par la Banque en Afrique.

L'aménagement des réseaux ferroviaires a absorbé la majeure partie des prêts affectés aux transports. Le reste a contribué à financer l'aménagement et l'installation de ports, l'amélioration des transports fluviaux, le creusement et l'élargissement du Canal de Suez, la construction et l'amélioration de routes et, enfin, la construction d'un oléoduc qui achemine vers la côte méditerranéenne le pétrole extrait des nouveaux gisements découverts à Hassi-Messaoud, au Sahara.

Dans le secteur de l'énergie, les prêts ont contribué à la construction de centrales hydro-électriques, à l'accroissement des capacités de production de centrales déjà établies, à la construction de lignes de transport d'énergie et de nouveaux réseaux de distribution.

Les prêts consentis à titre d'aide directe à l'agriculture africaine ont été octroyés pour la mise en oeuvre de programmes d'irrigation ou ont été affectés à des projets qui permettent d'installer des cultivateurs indigènes sur des exploitations permanentes et de leur enseigner les techniques modernes de production.

Les deux plus importants prêts industriels étaient destinés à des projets miniers qui doivent transformer les perspectives économiques des anciennes colonies françaises du Gabon et de la Mauritanie. Deux prêts modestes à l'Éthiopie doivent, l'un, fournir les capitaux à long terme permettant la mise en oeuvre de divers projets industriels et agricoles et, l'autre, faciliter la rénovation et le développement du réseau de télécommunications nationales et internationales du pays.

En plus des prêts, la Banque a fourni des conseils et une assistance technique à un certain nombre de pays et territoires africains pour les aider à résoudre leurs problèmes de développement économique; elle a envoyé des missions qui ont

mené des enquêtes sur la situation économique de plusieurs pays; en Éthiopie, elle a contribué à la création de la Banque de Développement; en Nigéria, un fonctionnaire de la Banque a fait office de conseiller économique du gouvernement; enfin, 23 fonctionnaires appartenant à 10 pays ou territoires africains ont bénéficié des sessions d'études de l'Institut du Développement Économique, organisme créé par la Banque dans le but de familiariser les hauts-fonctionnaires des pays en voie de développement avec les grands problèmes économiques et administratifs et de leur permettre de jouer un rôle plus efficace dans l'oeuvre de développement économique de leur pays.

Le rapport consacre à chaque pays un chapitre dans lequel il expose en détail ce que la Banque a fait pour ce pays. Il se termine par un tableau montrant l'état des prêts en Afrique au 30 juin 1961. Camille Martin

La prévention des naissances, par ALFRED SAUVY. (Collection «Que Sais-je?»). Un vol., 4½ po. × 7, broché, 128 pages. — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 108, blvd Saint-Germain, Paris, 1962.

La réputation d'Alfred Sauvy comme démographe n'est plus à faire. Ses nombreux travaux, en particulier *La montée des jeunes* et *De Malthus à Mao Tse Tung*, le désignaient pour aborder une question aussi controversée que la prévention des naissances.

Dans un bref historique, l'auteur montre que si le problème se manifeste avec particulièrement d'acuité de nos jours, il n'en a pas moins une origine très ancienne. Si le cas de la Grèce antique reste difficile à classer, il semble bien que celui de Rome ne fasse pas le moindre doute. Les lois d'Auguste et l'évolution des statistiques de population tendent à démontrer que Rome a pratiqué la prévention des naissances sur une haute échelle. Plus près de nous, la France s'engageait sur la voie de la dénatalité dès 1775, c'est-à-dire plus d'un siècle avant que la plupart des autres pays européens en fassent autant.

Après un assez long chapitre sur la biologie de la fécondité humaine, Alfred Sauvy traite des diverses pratiques antinatales. Puis, il examine l'attitude de la femme et du couple face au problème, ainsi que le point de vue de la collectivité. Il consacre ensuite quelques développements à la doctrine marxiste sur la question. On sait que pour les marxistes orthodoxes, il n'y a jamais surpopulation. Il s'agit là d'un phénomène entièrement imputable au régime capitaliste de production. Pourtant, un comité d'experts soviétiques n'en a pas moins recommandé une politique de contraception pour la Chine, politique qui se traduit par la loi du 7 mars 1957. On est revenu depuis lors à l'orthodoxie, mais cet épisode démontre en tous cas que tous les marxistes ne sont pas des Maurice Thorez.

Un chapitre, trop court à notre avis, examine l'attitude des diverses religions face au problème. Puis M. Sauvy porte un jugement général sur un certain nombre de questions, notamment sur celle qui consiste à savoir si oui ou non l'État doit encourager la prévention des naissances.

L'ouvrage se termine par l'étude de quelques cas concrets, en particulier celui de la France, du Japon et de la Chine. Ceux qui connaissent les problèmes